

APPEL A PROJETS LéA 2016

Introduction

Les Lieux d'éducation associés à l'IFÉ (LéA) articulent quatre entités : des lieux d'éducation porteurs d'un questionnement, des unités de recherche, des structures de formation, et les institutions dont ils dépendent. Ils sont orientés vers une recherche-développement en lien avec un diagnostic de l'efficacité du lieu impliqué dans le projet : mise à l'épreuve d'ingénieries en direction des acteurs de l'éducation.

Les LéA associent pour trois ans chercheurs et acteurs de terrain.

Les questionnements issus des lieux d'éducation sont une des bases des problématiques traitées par les LéA. Les personnels de terrain et les acteurs du lieu d'éducation sont associés étroitement à tous les stades d'élaboration, de mise en œuvre et d'analyse des solutions expérimentées ou des ingénieries produites au sein des LéA. Le travail collectif est un élément fondamental.

Le pôle recherche est garant de la transformation du questionnement des acteurs en problématique de recherche, de la qualité méthodologique sur lesquelles se fonde le travail collectif et de la diffusion des résultats, auxquels sont associés les participants du LéA. Appuyée sur une équipe de recherche souvent pluridisciplinaire, la recherche LéA se fonde sur des résultats des recherches fondamentales et les nourrit en retour de questionnements originaux. Elle contribue à construire des solutions, à les analyser et produit ainsi des résultats scientifiques nouveaux qui seront diffusés au sein du système éducatif.

Les politiques institutionnelles sont intégrées dans la problématique et dans l'ingénierie testée. La constitution d'un LéA suppose l'engagement d'un nombre significatif d'acteurs dans un même lieu géographique avec une prise en compte de la dimension établissement. Le LéA ne concerne pas que des acteurs pionniers et vise à disséminer ses résultats et ses productions. Dans chaque lieu, sont nécessairement impliqués l'équipe de direction et les représentants des administrations publiques déconcentrées, rectorats, direction des services départementaux de l'éducation nationale, CARDIE, en lien avec les administrations centrales ou les collectivités territoriales.

Le LéA peut être un lieu de formation initiale et continue, notamment pour les étudiants des masters en éducation (dont les MEEF) ; il produit aussi des ressources pour la formation et l'enseignement (type M@gistère, ou autre).

L'implication dans une recherche est un levier de développement professionnel pour les acteurs du terrain qui a des retombées sur les pratiques. Ce développement professionnel peut également se traduire par une entrée dans un processus de diplomation pour certains acteurs (master recherche ou thèse).

Le dispositif LéA est soutenu par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MENESR) par l'intermédiaire de la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) et de son Département Recherche-Développement, Innovation et Expérimentation (DRDIE).

Les LéA peuvent être des établissements scolaires, mais aussi des réseaux d'établissements, des bassins de formation, des établissements d'enseignement supérieur, des centres sociaux, des associations, ou tout lieu portant un enjeu d'éducation (établissement hospitalier, pénitentiaire...).

Les actions de recherche des LéA qui seront retenues dans le cadre de cet appel s'engagent de septembre 2016 à août 2019. Elles pourront ensuite bénéficier d'un renouvellement en déposant un nouveau dossier de candidature. Est mis en place un dispositif d'accompagnement et de soutien (par les personnels de l'IFÉ et les acteurs institutionnels au niveau national (MENESR) ou académique (au premier rang desquels le CARDIE, DASEN ou DASEN-adjoint, les corps d'inspection...). L'IFÉ met à leur disposition un environnement numérique (site, partage de documents, blog...). Ces outils de suivi visent à stimuler la réflexivité des acteurs et leur collaboration afin de contribuer à la fois au développement de la recherche et à celui du lieu d'éducation.

Parmi l'ensemble des acteurs impliqués dans un LéA, certains sont appelés à jouer plus particulièrement un rôle d'interface : le correspondant IFÉ assure le lien avec les équipes de recherche, le correspondant LéA, assure le lien avec les différents acteurs du lieu. Les rôles et les responsabilités de ces correspondants sont définis dans des chartes en annexe à ce document.

Pour plus d'information, consulter les espaces en ligne dédiés aux LéA : [le site Internet des LéA¹](#) et [le blog collaboratif des LéA²](#).

Le dossier de candidature complet devra parvenir à l'IFÉ (lea.ife@ens-lyon.fr) avant le 15 mars 2016 en format **WORD et **PDF**.** Il sera examiné par une commission de validation associant, entre autres, les responsables du dispositif LéA : l'IFÉ-ENS de Lyon et la DGESCO.

Le dossier de candidature peut être téléchargé à l'adresse : <http://ife.ens-lyon.fr/lea/le-reseau/devenir-un-lea>

Il permet à l'équipe porteuse d'un projet de LéA de mieux l'ajuster aux attentes du dispositif et aux critères d'évaluation qui sont explicités.

En particulier, seront privilégiées les projets dont les problématiques s'insèrent dans les domaines suivants:

- L'établissement comme lieu de formation :
Comment permettre la professionnalisation de la communauté éducative ? Comment l'établissement peut-il favoriser le développement professionnel des acteurs ?
- Stratégies éducatives :
 - Comment susciter l'engagement de l'élève ou de l'étudiant dans les apprentissages (activités pédagogiques, motivation, climat scolaire, orientation, modalités d'évaluation, formes d'organisation...)?
- Nouveau collège, nouveaux programmes, nouveaux parcours,
Comment assurer la continuité des apprentissages ? Comment mettre en œuvre le cycle 3 ? Comment concevoir et articuler les enseignements disciplinaires et complémentaires ?
- Stratégie mathématique et scientifique
Comment améliorer l'enseignement et l'apprentissage des mathématiques ? Comment donner une meilleure image aux mathématiques ? Quel enseignement plus intégré des sciences ? Comment adapter l'enseignement mathématique et scientifique à la société du 21^e siècle ?
- Culture numérique
Comment éduquer au et par le numérique ? Comment intégrer le numérique dans le quotidien de l'établissement et de la communauté éducative ? Comment construire éthique et identité numériques ?
- Enseignement technique, professionnel et agricole
Par exemple : Comment prendre en compte les spécificités de ces publics ? Comment améliorer les dispositifs de formation par alternance ? Comment mieux mettre en synergie les différents temps et modalités de la formation ? Comment favoriser les réorientations et mieux prendre en compte les projets professionnels des élèves ?...
- Construction de la citoyenneté : école et questions de société
Comment faire vivre les valeurs citoyennes dans l'école ?

¹ <http://ife.ens-lyon.fr/lea>

² <http://reseaulea.hypotheses.org/>